



# LES INDISPENSABLES DU PROFESSIONNEL AVERTI



## Budget et Bilan

**OBJECTIFS DU MODULE** construire son budget - piloter et contrôler son suivi jusqu'au bilan

**THÈMES ABORDÉS** budget prévisionnel global et par projet - recettes (adhésions, ventes, subventions, dons, mécénat...) - dépenses (rémunérations, frais fixes et variables) - coûts - prix et marges - trésorerie comptes annuels - taxes et déclarations - facturation

**FORMATEUR** NOCER BERRADA

Expert comptable du Cabinet ARQAM depuis 2000, il assiste et accompagne de nombreuses entreprises dans le domaine juridique, fiscal, social et comptable. Particulièrement actif dans le spectacle, il conseille également les projets événementiels liés à différents secteurs, et assure entre autre l'accompagnement à l'international de structures françaises.

**LES + LEGI SPECTACLE** les stagiaires bénéficient d'un accueil adapté à leurs besoins, incluant un centre de documentation, plusieurs salles de réunion et bureaux de travail + le WIFI + une clé USB contenant des documents numériques actualisés correspondant aux thèmes abordés + l'**ABECEDAIRE du spectacle** (guide de référence du secteur) + sa **Boîte à Outils en ligne** pendant un an + **les repas de midi offerts aux stagiaires dans un restaurant de Montpellier** (selon l'esprit de convivialité qui nous caractérise) + des collations récréatives prévues pendant la journée...



Référencées au DATADOCK, toutes nos formations peuvent bénéficier d'une prise en charge par les OPCO ou Pôle Emploi, selon votre statut. **Nous pouvons également vous aider dans la préparation de votre dossier à ce propos.**

*Le département formation de LEGI SPECTACLE est enregistré sous le numéro 91340455134 auprès de la DIRECTTE Occitanie*

**BUDGET & BILAN** 18 • 19 • 20 NOVEMBRE 2020 (21H DE STAGE)

**720 €** (prises en charge possibles...)

**3 Jours de formation**

+ l'Abécédaire du Spectacle

+ une boîte à outils Internet

RESERVEZ VOTRE PLACE AU :

**04 67 58 60 59**

les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9H à 12H

OU PAR MAIL :

[former@legi-spectacle.org](mailto:former@legi-spectacle.org)

TARIFS

RESA

Nos formations ont lieu dans les nouveaux locaux de LEGI SPECTACLE **8 bis bld Ledru Rollin à Montpellier**



# LES INDISPENSABLES DU PROFESSIONNEL AVERTI



## BUDGET & BILAN - FICHE PEDAGOGIQUE

### NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 6

#### OBJECTIFS

Organiser sa méthodologie pour la mise en place d'outils pratiques à une gestion simplifiée, depuis le budget jusqu'au bilan. Application personnalisée permettant d'évaluer, d'ajuster et de contrôler.

#### 18 NOVEMBRE 2020 LA CONSTRUCTION D'UN BUDGET

- Principe général et étude des différents types de budgets
- Elaboration : outils
- Suivi : tableaux
- Projection : anticipation des écarts entre prévisionnel et réel
- Ajustement des postes de dépenses aux perspectives de recettes
- Cas pratiques personnalisés

#### 19 NOVEMBRE 2020 LA COMPTABILITE

- Les grands principes - Son rôle
- La comptabilité de trésorerie : spécificité
- Procédures d'organisation - Mise en place et suivi : outils
- Cas pratiques personnalisés

#### 20 NOVEMBRE 2020 LES COMPTES ANNUELS

- Lecture - Analyse - Interprétation
- Régularisation de fin d'année
- Taxes et déclarations
- Cas pratiques personnalisés

#### METHODE PEDAGOGIQUE

La méthodologie pédagogique suivie est interactive, basée sur une participation active des stagiaires, tant au niveau de la conception des cas à traiter (prise en compte des demandes des participants) qu'au niveau de leurs résolutions. Le déroulement du module permet de rendre accessible et de se familiariser avec un langage technique en traitant d'opérations concrètes adaptables à tous type de structures.

**Numéro de formation Carif-Oref Occitanie : 422520**

#### **LEGI SPECTACLE**

8 bis bld Ledru Rollin  
34000 Montpellier

[former@legi-spectacle.org](mailto:former@legi-spectacle.org)

[www.legi-spectacle.org](http://www.legi-spectacle.org)

SIRET : 391 700 747 00044

Code APE : 9499Z

N° agrément DRAC : 108



# LES INDISPENSABLES DU PROFESSIONNEL AVERTI

## Budget et Bilan



### MESSAGE DE NOCER BERRADA

Après cette difficile période de crise sanitaire, qui se transforme en crise économique, il me faut insister sur l'importance, pour un responsable de projet culturel, d'être au fait de sa trésorerie, de son budget et du bilan.

A mon sens, toute action doit être centrée autour de ces 3 mots d'ordre : ADAPTATION, REACTIVITE et ACCOMPAGNEMENT.

Au coeur de la tempête, en tant d'Expert comptable, j'ai accompagné des entreprises du secteur du spectacle dans la **gestion des échéances fiscales et sociales** (procédures de report des charges fiscales et procédure de paiement partiel ou de report des charges sociales). Une grande majorité des bilans n'était pas finalisée, me poussant souvent à établir des attestations de chiffre d'affaires. Il a fallu également agir rapidement pour mettre en place toutes **les démarches liées à l'activité partielle** (création d'un espace dédié sur le portail ASP, demande de prise en charge, saisie des heures d'activité partielle et demande de paiement), en restant vigilant sur les problématiques des taux applicables et des jours fériés.

En novembre, dans le cadre de mon intervention sur le module de formation, je pourrai vous aider à mieux anticiper et gérer les nouvelles problématiques budgétaires relatives à une crise, en cernant notamment avec vous les démarches pour la demande de **PGE** (Prêt Garanti par l'Etat) et **prêts rebonds\***. Si vous participez à notre session de formation des 18, 19 et 20 novembre prochain, c'est précisément sur tous ces ajustements de trésorerie que nous pourrons ensemble organiser vos budgets, afin d'être prêt pour mieux repartir.

Cordialement,

**Nocer Berrada**

Expert Comptable de la société Arqam

*\*Le Prêt Rebond est conçu pour financer les besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle, l'augmentation du besoin en fonds de roulement, les investissements immatériels (coûts de mise aux normes), et les investissements corporels à faible valeur de gage (matériel informatique, etc.).*

**Vu les circonstances exceptionnelles, un temps ultérieur d'accompagnement individuel pourra être programmé au delà du module, sur demande, et selon des modalités à prévoir avec le formateur.**